



VILLE DE SAINT-MEMMIE

CRECHE MULTI-ACCUEIL
« GRAINE DE MALICE »

24, rue de Poix

51 470 St Memmie

☎ 03 26 21 29 36

grainedemalice2@wanadoo.fr

PROJET PEDAGOGIQUE
(Août 2018)

SOMMAIRE

1. PROJET SOCIAL	6
1.1. L'ENVIRONNEMENT	6
1.2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	6
2. PROJET EDUCATIF	8
2.1. NOTRE ORGANISATION GENERALE.....	8
2.1.1. Définition de nos objectifs	8
2.1.2. Rythme de vie à Graine de Malice.....	9
2.1.3. Organisation des groupes	9
2.2. REpondre AUX BESOINS DES ENFANTS DANS LES DIFFERENTS MOMENTS	9
2.2.1. Les repas	9
2.2.2. Le sommeil.....	11
2.2.3. Les soins d'hygiène aux enfants	12
2.3. CONDUIRE L'ENFANT VERS L'AUTONOMIE TOUT EN SECURITE.....	12
2.3.1. Période d'adaptation	12
2.3.2. L'accueil et le départ.....	13
2.3.3. Le doudou	14
2.3.4. L'apprentissage de la propreté	15
2.3.5. La socialisation	15
2.4. PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT AU TRAVERS DES DIFFERENTES ACTIVITES PROPOSEES EN COLLECTIVITE.....	16
2.4.1. Les jeux	16
2.4.2. La lecture.....	16
2.4.3. La passerelle avec l'école maternelle.....	17

Les points abordés tout au long de ce document sont revus régulièrement avec l'équipe au complet lors des réunions pédagogiques.

Avec le recul et l'analyse de nos méthodes de travail, nous apportons des modifications, de nouveaux sujets de réflexion, améliorant ainsi la prise en charge de vos enfants.

Après lecture de ce projet, nous espérons un retour quel qu'il soit, exprimant vos sentiments, vos interrogations, vos attentes...

Ainsi, en apportant vos remarques, vous êtes pour nous un moteur dans l'avancée de notre travail.

CHARTRE D'ACCUEIL A GRAINE DE DE MALICE

Cette Charte est née d'une réflexion d'équipe. Elle est le fil conducteur de notre travail quotidien et nourrit nos analyses de pratiques toujours en mouvement.

Les enfants et leur famille sont au cœur de nos priorités. Nous veillons à favoriser leur épanouissement et à soutenir la fonction parentale.

Dans ce but, nous, professionnels de la petite enfance, équipe de la crèche « Graine de Malice » favorisons :

→ LE RESPECT / LA TOLERANCE

Respecter les enfants et leurs familles : leur éducation, leur histoire, leurs convictions, leurs attentes, leurs choix, leur intimité, leurs rythmes et leurs sentiments

Respecter les collègues, leur personnalité, leur identité et leur travail

Se respecter sans porter de jugement et en préservant la confidentialité

→ L'ECOUTE

Etre à l'écoute de tous (enfants, familles, professionnels), de leurs ressentis, émotions, demandes et besoins

Savoir écouter en se rendant disponible et en essayant de comprendre, en acceptant les remarques et en respectant le rôle de chacun (parent ou professionnel)

→ L'ECHANGE / LA PAROLE

Verbaliser à la hauteur des enfants, mettre des mots sur nos faits et gestes, sur leurs réactions, leurs émotions

Favoriser et valoriser les transmissions avec les parents et entre collègues

Communiquer et prendre le temps de partager entre collègues, échanger sur ses impressions et observations

Etre attentif à la parole de chacun

→ LA CONFIANCE

Créer une relation de confiance avec les enfants, les parents et les collègues par le partage, le dialogue, la collaboration et la reconnaissance de l'autre

Veiller à laisser aux parents leur place et les conforter dans leurs compétences

→ LA SECURITE / LE BIEN-ETRE

Assurer la sécurité affective et physique des enfants

Veiller à assurer un environnement adéquat, leur protection et les soins nécessaires à leur bien-être

Etre attentionné les uns envers les autres

→ **LA QUALITE**

Prendre soin d'accueillir les enfants et leurs familles avec empathie et bienveillance

Respecter le projet pédagogique, savoir remettre en question ses pratiques, savoir observer dans le but d'un travail et d'une cohérence d'équipe

Etre un lieu d'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité

Offrir un accueil de qualité et individualisé, en gardant une attitude positive et souriante dans notre façon d'être et notre savoir-faire.

1. PROJET SOCIAL

Les exigences en matière de garde des jeunes enfants sont autant quantitatives que qualitatives et les pratiques professionnelles d'accueil évoluent.

Une attention particulière est donnée aux moments de transition dans la vie d'un tout petit, au passage du milieu familial à un autre milieu, avec d'autres adultes, d'autres enfants, dans un autre espace.

1.1. L'ENVIRONNEMENT

La population de la commune de Saint-Memmie s'élève à environ 5500¹ habitants, avec plus de 46 % de logements sociaux.

Géographiquement situé proche de la partie la plus urbanisée de la ville, son pôle petite enfance est facile d'accès en voiture, à pied, proche d'un arrêt de bus.

1.2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Jusqu'en août 2004, la mairie gère une structure petite enfance constituée d'une mini crèche halte-garderie de 20 places et une crèche familiale de 21 places.

Les besoins sont loin d'être satisfaits : les refus sont réguliers aussi bien en crèche qu'en halte-garderie.

La volonté de la ville de Saint-Memmie face aux problèmes de garde fut donc d'élargir sa capacité d'accueil et ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Le pôle petite enfance « Graine de Malice » a donc ouvert le 23 août 2004 avec 40 places en accueil collectif (10 en halte-garderie et 30 en « crèche ») et toujours 21 places en familial.

Le Conseil Général, les services de PMI, les services vétérinaires et la CAF ont participé à la réalisation de la structure.

La halte-garderie a été supprimée au profit d'une réorganisation en « multi-accueil » pour les 40 places de l'accueil collectif en 2015 (occasionnel/régulier).

Le 31 Août 2018, la crèche familiale ferme ses portes. Depuis plusieurs années, les départs en retraites d'assistantes maternelles n'ont pas été remplacés, la structure composée au final de 2 professionnelles n'était alors plus viable en termes d'organisation dans l'accueil des enfants au quotidien.

A ce jour, « Graine de Malice » est un établissement pouvant accueillir des enfants de 6 semaines à 4 ans, de façon régulière, occasionnelle ou urgente (hospitalisation, travail, mutation...)

Il permet aux parents de concilier vie familiale et professionnelle. Il concourt à l'intégration sociale de tous les enfants accueillis y compris ceux porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique.

La structure dispose d'espaces et de matériels pédagogiques encourageant les activités et la créativité. C'est un endroit stimulant pour l'enfant vers un apprentissage de la vie en société.

L'équipe d'encadrement des enfants est pluridisciplinaire et se compose de :

- Une directrice sage-femme, responsable de la structure et coordinatrice de l'équipe et des parents

¹ 5583 habitants INSEE 2014

- Un éducateur de jeunes enfants, adjoint à la directrice, chargé de la réalisation et de l'élaboration du projet pédagogique, élément moteur du dynamisme de l'équipe sur le plan éducatif
- 8 auxiliaires de puériculture qui participent activement à l'éveil de l'enfant et répondent aux besoins des enfants en leur apportant les soins nécessaires à leur développement physique et psychoaffectif, en respectant leur rythme
- 8 agents dont 1 affectée à la préparation des repas et 1 à l'entretien du linge et des locaux. Ces professionnelles participent également à l'éveil et à l'autonomie des enfants en collaboration avec les auxiliaires de puériculture.
- Un médecin pédiatre attaché à la structure et présent une demi-journée par mois. Il peut également intervenir ponctuellement à la demande de la directrice.
- Une psychologue intervenant chaque semaine au sein de la structure.

L'objectif principal est de former une équipe cohérente, motivée, qui puisse s'adapter rapidement aux différentes situations et qui permette aux enfants et à leur famille d'évoluer dans un milieu riche et sécurisant.

Confier son enfant, c'est déléguer une partie de ses responsabilités de parents.

C'est une opération délicate car il s'agit d'établir ensemble un projet d'accueil du tout petit qui tiendra compte des besoins, des exigences et des contraintes de chacun : l'enfant, la crèche, le parent.

La plus grande crainte de la maman est d'être dépossédée de son enfant. Sur ce point, nous souhaitons être bien clair : « nous agissons en complément des parents et non à la place ».

2. PROJET EDUCATIF

2.1. NOTRE ORGANISATION GENERALE

Après plusieurs années de fonctionnement, l'équipe a pu établir des priorités, des objectifs de travail.

Après différents essais d'organisation, nous avons pu nous poser dans un fonctionnement qui sera décrit tout au long de ce document bien qu'il ne soit pas définitif.

Les enfants étant différents à chaque nouvelle rentrée, le mode de fonctionnement peut alors changer en fonction de l'âge des nouveaux arrivants, du nombre d'enfants accueillis et de la dynamique du groupe.

Graine de Malice a choisi de s'adapter aux enfants. Dans cette optique, c'est le matériel qui bouge en fonction des âges et le personnel qui fluctue d'un groupe à l'autre si besoin.

L'accueil au besoin réel des parents engendre un nombre différent d'enfants chaque jour.

Notre fonctionnement implique une organisation adaptative bien que répétitive.

Le souci principal de Graine de Malice est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant pour l'accompagner au mieux vers une vie sociale de qualité.

Pour le très jeune enfant, la collectivité n'est pas un besoin. Elle est liée à un besoin social et économique des parents car l'accueil de l'enfant conditionne souvent l'exercice d'une activité professionnelle et / ou personnelle.

Pour atteindre nos objectifs, parents et professionnels agissent en collaboration pour se donner les moyens de répondre aux besoins des enfants, leur proposer des activités diverses, adaptées à chaque âge et à prendre soin de leur bien-être physique.

Une participation active de toute l'équipe est nécessaire à la mise en place du projet. Pour ce faire, des réunions de travail sont régulièrement organisées. Chaque membre y apporte et partage ses observations et son savoir-faire.

Ainsi, les enfants ont la même approche éducative tout au long de la journée.

2.1.1. Définition de nos objectifs

Au cours de notre travail au quotidien, dans la relation avec l'enfant, apparaissent des objectifs qui sont aussi importants que complémentaires :

- Répondre au mieux aux besoins des enfants dans chacun des différents moments tels que les repas, le sommeil, l'hygiène, le jeu...
- Conduire l'enfant vers l'autonomie en lui apportant une sécurité affective nécessaire à la construction de sa personnalité
- Permettre l'épanouissement de l'enfant au travers des différentes activités d'éveil proposées en collectivité
- Accompagner les enfants dans leur quête identitaire (rythme, limites, repères, ...)
- Favoriser les relations parents-équipe : écoute et accompagnement à la parentalité
- Favoriser l'intérêt de chaque membre de l'équipe par des réunions, temps d'observations des enfants avec discussion.

2.1.2. Rythme de vie à Graine de Malice

Il existe à Graine de Malice un rythme journalier propre à chaque section sur lequel se greffent des variations hebdomadaires ou saisonnières.

Le rythme journalier tient compte des besoins et des possibilités des enfants de chaque groupe. Les besoins de sommeil, le rythme et la qualité des repas varient beaucoup de 6 semaines à 4 ans.

Les possibilités d'activité évoluent également et progressent énormément pendant cette période.

En collectivité, on ne peut pas traiter le groupe comme un ensemble uniforme : à l'intérieur du groupe l'individualité de chacun doit pouvoir s'exprimer, être comprise et satisfaite.

C'est tout l'intérêt de petits groupes centrés sur un personnel stable.

2.1.3. Organisation des groupes

Dans la structure, 3 groupes d'enfants sont constitués :

Malice : accueil des enfants « petits »

Caprice : accueil des enfants « moyens »

Complice : accueil des enfants « grands »

Le changement de groupe est en fonction du développement psychomoteur de l'enfant et de la possibilité d'accueil dans l'autre groupe.

2.2. REpondre aux besoins des enfants dans les différents moments

2.2.1. Les repas

Au cours de la journée, en 2 temps principaux: le déjeuner et le goûter

Les différents menus sont préparés par « API Restauration » et établis par leur diététicien. Ils sont livrés chaque jour (en liaison froide). Une nourriture diversifiée et adaptée à chaque âge est proposée aux enfants.

Chez Malice :

La personne qui prend en charge l'enfant partage un moment privilégié lors du repas ou du biberon. Ils sont pris dans la salle de vie, lieu qui leur est familier.

L'enfant passe d'un repas liquide à un repas solide avec l'introduction de la cuillère « en prenant le temps », lorsque le pédiatre ou le médecin de la famille juge que l'organisme du bébé est suffisamment mature pour commencer à accepter une diversification alimentaire et lorsque les parents auront donné les « 1ères cuillères » à la maison.

L'introduction de chaque catégorie d'aliments et sa quantité se fera en fonction de l'âge et de la prescription du pédiatre ou médecin traitant suivant l'enfant.

Chez Caprice et Complice :

Pour les plus petits, le repas ainsi que le goûter sont pris dans la salle de vie. Les menus sont plus ou moins identiques à ceux des grands. Pour ces derniers, les repas se passent dans la salle prévue à cet effet.

Les repas sont des moments essentiels à la socialisation, où l'enfant apprend les premières règles de vie telles que se laver les mains avant et après le repas, attendre son tour....

Nous donnons à l'enfant un certain nombre de repères, une structuration des repas, (*Préconisation de la PMI « Alimentation de l'enfant de 0 à 3 ans », du Programme National Nutrition Santé 2011-2015, www.mangerbouger.fr et des recommandations nutritionnelles pour la petite enfance du GEM-RCN*):

- ✓ En proposant des repas équilibrés en fonction de ses besoins
- ✓ En diversifiant au maximum les aliments dans son assiette.
- **Le midi**, un déjeuner composé d'une entrée (pour les plus grands), d'un plat principal (viande ou poisson, légumes verts et/ou féculents), pain, fromage/produit laitier et fruits/compote.
- **L'après-midi**, un goûter composé d'un produit laitier (fromage blanc, yaourt, un verre de lait...) et d'un fruit (entier ou compote) accompagnés d'un produit céréalier pour les plus grands (pain, biscuits, brioche...).

Tout au long de la journée, de l'eau est proposé aux enfants.

Le menu est affiché dans le hall d'entrée et consultable sur le site internet de la mairie (<http://www.mairie-saint-memmie.fr/decouvrir-la-vie-locale/creche/>). Le déroulement plus que la composition du repas est transmis par l'auxiliaire.

Pour accompagner au mieux les enfants durant ce temps des repas, l'équipe a réfléchi et mis en place quelques lignes de conduites :

- Tous les enfants mangent du même plat. Si l'enfant n'aime pas ou pense qu'il n'aime pas, nous lui offrons une part symbolique de façon à ce qu'il puisse y goûter. Mais nous ne remplaçons pas le plat refusé par un autre
- Une assiette pleine peut être pénible à voir lorsqu'on n'a pas faim. Nous laissons l'enfant en position de demandeur s'il désire encore du plat plutôt qu'en position passive. Ce n'est pas parce que l'on mange peu que l'on grandit lentement
- Nous respectons l'appétit de l'enfant (*Chez les enfants, comme chez l'adulte, il y a des « gros mangeurs » et des « petits mangeurs ». De plus, chez une même personne, l'appétit peut être différent suivant les jours*)
- Nous ne forçons pas un enfant à manger, et surtout pas à manger plus qu'il n'en a envie. Par contre dans certains cas (parce qu'on connaît bien l'enfant) on peut insister et susciter l'envie de goûter
- Le repas ne dure pas plus de ½ heure, ¾ heure suivant le menu. Nous retirons l'assiette non terminée en évitant les commentaires
- Nous évitons de féliciter un enfant s'il mange. Manger n'est pas une vertu, c'est un privilège. Il mange pour se nourrir, et non pas pour faire plaisir à quelqu'un
- Nous respectons les convictions religieuses et répondons aux interrogations des enfants à ce sujet
- Face aux régimes particuliers (allergies, constipation, diarrhées.....), nous expliquons toujours à l'enfant pourquoi un aliment ne peut pas lui être servi et est remplacé par un autre.

Sans oublier qu'à l'inverse, les « voisins » préféreraient peut être le « régime particulier »

- Nous veillons à favoriser l'autonomie de chaque enfant

- Pour tous, le temps du repas reste avant tout un moment agréable, de discussion et de rire. (Tout en se tenant correctement à table)

2.2.2. Le sommeil

La sieste est le fait de se reposer, de dormir, de se détendre. Elle est une invitation à la quiétude, à la tranquillité. L'enfant fatigué va pouvoir trouver un lieu, un temps, une ambiance lui permettant de se ressourcer et de récupérer.

C'est en dormant que l'enfant se construit et grandit.

Tôt le matin, avant et après le déjeuner, en fin de journée... Pendant les 1^{ères} années de l'enfant, le calendrier des siestes n'arrête pas de varier. Il est donc important de respecter au maximum le rythme de sommeil de chaque enfant, en sachant qu'il peut être différent de celui qu'il a à la maison du fait de la vie en collectivité. Il n'est pas seul dans la chambre et peut avoir du mal à s'endormir ou être réveillé par différents bruits.

Les 4 espaces de sommeil dont nous disposons sont aménagés en fonction de l'âge des enfants. Ces espaces sont toujours sombres, cela évite qu'ils soient tentés de jouer, de discuter avec les éventuels « voisins » de lit.

L'enfant est toujours accompagné par Doudou, Nin-nin, tétine,... ainsi ses repères sont conservés.

Chez Malice

Pour que l'enfant reste couvert et se sente rassuré, chacun a sa turbulette.

Il est primordial d'être attentif aux signes de fatigue que manifeste l'enfant : il se frotte les yeux, baille, il ne veut plus jouer, pleure facilement, ...

Les couchers sont échelonnés tout au long de la journée en fonction des besoins de chacun tout en respectant le sommeil de ceux qui dorment déjà.

Les auxiliaires surveillent régulièrement les siestes. Si l'enfant se réveille calmement elles peuvent le laisser encore quelques instants se reposer.

Attention il pleure, il a du mal à s'endormir ? Ce n'est pas forcément qu'il n'a pas besoin de sieste ou qu'il est malheureux, au contraire, il est peut-être trop fatigué. Laissons-lui le temps de trouver son sommeil.

Chez Caprice et Complice

Suivant l'âge, certains enfants font encore plusieurs siestes dans la journée, d'autres n'en font qu'une. Nous nous adaptons, pour respecter le sommeil de l'enfant, tout en l'accompagnant dans son changement de rythme.

Pour les plus grands, des lits bas favorisent l'autonomie du coucher et du lever. Accompagnés par les auxiliaires du service, les enfants s'installent dans leur lit. Les professionnels favorisent leur endormissement et surveillent leur sommeil. Le réveil et le lever se font progressivement.

Pendant midi, un temps calme est instauré. L'éducateur ou les auxiliaires proposent lecture, relaxation avec musique douce...

Conclusion :

Attention, même si après 2 ans les besoins en sommeil sont moins importants, la sieste reste indispensable. Nous évitons d'abrèger la sieste d'un enfant, ces réveils à contretemps peuvent l'empêcher de construire son rythme de sommeil et le fatiguer énormément.

« Tordons le cou » à une idée reçue qui a la vie dure : ce n'est pas parce que l'enfant a fait de bonnes siestes dans la journée qu'il aura du mal à s'endormir le soir. A l'inverse, si l'enfant ne dort pas bien durant la journée, il ne dormira pas bien non plus le soir. Ainsi, des déséquilibres du sommeil dans la journée entraînent des déséquilibres de sommeil la nuit.

2.2.3. Les soins d'hygiène aux enfants

Le change est un moment de communication et de relation privilégiée, de bien-être et de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps.

Les changes sont pratiqués plusieurs fois par jour à des temps définis mais également aussi souvent que nécessaire.

Les enfants sont changés dans les salles de changes, allongés sur des tapis (désinfecté après chaque change) recouvert d'une serviette (changée lors de chaque selle, ou plus souvent si besoin). L'enfant est lavé à l'aide d'un gant de toilette (changé à chaque change) et de savon liquide. En cas de besoin, un lavage de nez, des yeux, du visage ou tout autre soin est effectué.

Un lavage des mains est fait systématiquement avant et après les repas, les activités, les jeux extérieurs et les toilettes.

Les traitements médicamenteux sont administrés sur ordonnance médicale, le midi et/ou à 16h. A la charge des parents de les donner le matin et le soir.

2.3. CONDUIRE L'ENFANT VERS L'AUTONOMIE TOUT EN SECURITE

2.3.1. Période d'adaptation

A chaque nouvelle entrée, une période d'adaptation est proposée.

Un temps plus au moins long est nécessaire à l'enfant et à ses parents pour les aider à se séparer en douceur.

L'adaptation est déterminante dans la relation enfant/parents/crèche. Elle permet :

- À l'enfant de faire connaissance avec l'équipe encadrante, les enfants du groupe et les locaux
- Aux parents, de se familiariser avec le fonctionnement de la structure et rencontrer le personnel
- A l'équipe, de s'informer sur les habitudes et le rythme de vie de l'enfant.

Proposée sur plusieurs jours, variable selon l'emploi du temps des parents et l'organisation de la crèche, chaque adaptation est différente et est fonction de l'enfant et de ses parents.

Nous conseillons et guidons les parents dans les premiers pas de la séparation, par la mise en place d'une relation personnalisée.

Adaptation type (modulable selon l'enfant, les parents et l'accueil envisagé) :

Le premier jour et durant une heure environ, le ou les parents reste(nt) dans la salle de vie avec leur enfant. C'est un moment d'échange avec le personnel qui recueille alors des informations sur les habitudes de vie de l'enfant et présente la structure et son organisation. Un livret d'adaptation, préalablement rempli par les parents, sert de base à l'entretien.

La seconde fois, il est proposé au parent, s'il le souhaite, d'accompagner son enfant dans la salle de vie. Ce dernier reste ensuite environ 1 heure et demi seul afin de se familiariser un peu plus avec ce nouvel environnement. C'est le temps de la découverte des locaux, du personnel encadrant, des enfants qui composent le groupe et des jeux qui l'entourent.

Le troisième jour, l'enfant reste seul quelques heures (9h30-12h30) avec de préférence un repas (fourni par les parents s'il s'agit d'un biberon).

Pour la quatrième journée d'adaptation, l'enfant restera de 9h30 à 14h30 environ (à adapter selon la sieste de l'enfant).

La dernière journée d'adaptation correspond à une « petite » journée de 9h30 à 16h30.

2.3.2. L'accueil et le départ

La journée en crèche varie dans chaque section en fonction des possibilités et besoins propres aux catégories d'enfants. Pour l'ensemble des sections, elle se trouve cependant centrée par des pôles identiques.

L'accueil des enfants

C'est l'un des moments les plus importants pour l'enfant, pour la personne qui l'accompagne et pour celle qui l'accueille.

C'est également le temps nécessaire à l'équipe pour recueillir les transmissions des parents, informations indispensables pour une meilleure prise en charge de l'enfant.

Il doit être de courte durée mais non précipité, pour permettre aux parents de communiquer avec le personnel et de dire « au revoir » à l'enfant.

Après ce temps d'échange, l'enfant est accueilli selon son propre rite. La qualité de l'accueil doit rassurer le parent et l'enfant. Il peut être favorisé par un contact soit physique soit avec un objet affectif comme le doudou qui lui sera laissé le temps que l'enfant se sente bien et qu'il « l'abandonne ».

BIEN SE SEPARER POUR MIEUX SE RETROUVER !***Le départ des enfants***

Si l'accueil du matin est primordial, les retrouvailles sont tout aussi importantes.

A travers la feuille de transmission, l'auxiliaire restitue les points phares de la journée puis le dialogue s'établit sur les activités, faits et gestes de l'enfant.

Tout comme le temps de parole du matin, ces informations favorisent la continuité de la journée à la maison. Ce temps de parole est facilité par des parents moins pressés.

C'est souvent durant ce temps que les questions fusent. L'équipe doit être ou se rendre disponible, à l'écoute des familles et savoir les guider.

Les relations parents/professionnels

Une relation privilégiée va s'établir entre les parents et les professionnels qui accueillent leur enfant. Celle-ci se met en place pour la première fois au cours de la période d'adaptation : la crèche leur est ouverte afin qu'ils comprennent le fonctionnement de la structure, qu'ils s'y sentent intégrés et en confiance.

Lors de ces échanges, il est essentiel que les parents n'hésitent pas à parler du quotidien de leur enfant ainsi que de tous les changements qui pourraient être importants pour sa prise en charge (parent absent momentanément, séparation, déménagement, deuil...). La direction reste à leur disposition pour préserver la discrétion de certains renseignements si nécessaire.

Les professionnels doivent alors les écouter et les conseiller mais en aucun cas ils se substituent aux parents, ils doivent rester dans leur rôle de soutien à la parentalité.

En tant que personne accueillant l'enfant, ils doivent respecter les valeurs éducatives des parents qui confient leur enfant, mais en tant que professionnel de la petite enfance, ils respectent également leurs propres valeurs éducatives décrites dans ce projet pédagogique. Après échange, il est possible de ne pas accéder à toutes les demandes des parents si l'équipe pense qu'elles sont inadaptées à l'enfant.

2.3.3. Le doudou

Le doudou est un objet rassurant qui représente la famille de l'enfant. Il apaise, reconforte et sécurise dans les moments parfois difficiles.

C'est généralement l'enfant qui élit son objet fétiche.

Posséder un doudou est un gage de sécurité.

Certains parents laissent un doudou à la crèche de peur de l'oublier ou de le perdre.

Le doudou est nommé « objet transitionnel » lorsque l'enfant le ramène chaque jour à la maison.

Chez Malice :

Des poches à doudou, sont fixées au mur, dans le couloir près de la salle de vie. Chaque enfant possède 1 poche où se trouvent doudou, tétine et turbulette.

- A l'arrivée, les parents donnent souvent doudou et tétine à leur enfant, ainsi la séparation se fait plus facilement. Ils sont gardés le temps nécessaire puis rangés dès que l'enfant les « abandonne »
- Si l'enfant en éprouve le besoin dans la journée ou le demande, l'auxiliaire donne le doudou
- Les doudous qui repartent à la maison sont récupérés le soir par les parents dans la pochette personnelle de leur enfant et remis le lendemain
- Si l'enfant ne possède pas de doudou et paraît en éprouver le besoin, l'auxiliaire peut donner éventuellement un objet pour l'apaiser et le reconforter (peluche, carré de tissu).

Chez Caprice et Complice:

- A l'arrivée, la séparation se fait plus facilement avec le doudou. L'auxiliaire lui propose de ranger lui-même son doudou dans les pochettes à doudou ou dans son casier
- Un enfant peut avoir son doudou dès qu'il en manifeste le besoin
- Après la sieste, la plupart des doudous sont remis dans les pochettes
- Pour les doudous qui repartent le soir, l'auxiliaire propose à l'enfant de venir le ranger dans son casier.

2.3.4. L'apprentissage de la propreté

L'acquisition de la propreté ne peut se faire qu'au moment où le système musculaire et neurophysiologique de l'enfant a atteint une certaine maturité (monter et descendre des escaliers seul = musculature suffisante pour maîtriser ses sphincters)

Mais la question dépasse de loin ses simples capacités physiologiques. Pour être prêt à devenir propre, il faut aussi avoir envie de grandir, car l'enfant va devoir se passer d'une partie des soins maternels.

L'apprentissage de la propreté ne doit pas être imposé à l'enfant. Mettre un enfant trop tôt sur le pot est synonyme de conditionnement et de non-respect de son évolution.

A titre indicatif, elle est sereinement acquise à l'âge moyen de 24 mois.

Devant l'insistance de parents qui souhaiteraient une « propreté précoce » nous devons expliquer nos principes.

Le pot sera proposé à l'enfant, en concertation avec les parents, et jamais avant l'âge de 20 mois.

Il est préférable que les 2 parties, crèche et famille, commencent en même temps. C'est essentiel que l'enfant soit dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sans couche, semaine ou week-end, journée ou soirée.

« L'accident » doit être traité comme une banalité : inutile de culpabiliser l'enfant.

Si l'équipe sent que l'enfant n'est pas prêt, alors mieux vaut ne pas le mettre en échec et recommencer un peu plus tard.

« Etre propre ce n'est pas seulement faire sur le pot, c'est aussi demander à faire sur le pot »

2.3.5. La socialisation

Dans un souci de garder des repères dans les gestes de la vie quotidienne, les différents membres de l'équipe doivent aller dans le même sens éducatif.

La richesse du vocabulaire d'un enfant dépend de la manière dont on s'est adressé à lui pendant les premières années de sa vie.

Pour apprendre, il faut voir et pour parler, il faut entendre parler. L'enfant doit aussi en avoir envie, en ressentir le besoin.

Nous avons opté pour une verbalisation de tous nos faits et gestes qui de machinaux et routiniers deviennent uniques et personnalisés.

Plus que d'apporter aux enfants les soins attendus, nous souhaitons les amener à participer, verbaliser leurs besoins.

« Des mots sur des gestes »

Les gestes deviennent alors moins instinctifs, plus ludiques et plus éducatifs.

De plus, parler sécurise l'enfant qui sait ce qui va lui « arriver ».

L'oreille, l'ouïe est un moteur de l'éveil du petit.

Nous fonctionnons beaucoup avec la musique en fond sonore ou en réelle animation ; les histoires, les comptines, les chants sont une réelle source de dialogue et d'échange.

2.4. PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT AU TRAVERS DES DIFFERENTES ACTIVITES PROPOSEES EN COLLECTIVITE

2.4.1. Les jeux

Le jeu est pour l'enfant une activité naturelle. Il n'a pas besoin d'apprendre à jouer.

Dès sa naissance le bébé joue, en regardant sa main, en s'écoutant produire des sons, en suivant du regard l'objet ou la personne qui le captive.

Il faut lui permettre d'organiser son temps, d'étudier et choisir les jeux et jouets, de découvrir de nouvelles activités, et utiliser l'ensemble des infrastructures à sa disposition (salles de vie et extérieur).

Enfin et surtout, il faut réfléchir à l'attitude de l'adulte vis-à-vis des enfants.

Il faut alors pour le personnel, apprendre à ne pas intervenir sans réflexion, ne pas couper l'enfant dans son activité sans raison.

Le jeu nourrit le développement de l'enfant, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêt son jeu.

Il aide l'enfant à se construire physiquement, intellectuellement et socialement.

L'enfant apprend par le jeu. Tout est jeu, tout est enthousiasme. **L'enfant apprend en jouant librement dans un lieu structuré, organisé, pensé et sous le regard attentif et émerveillé des professionnels.**

Le jeu est un moyen de découverte, d'apprentissage, d'expression, d'échange, de création et de développement de l'imaginaire, dans ses propres choix. Cela développe son autonomie, sa responsabilité, sa coopération.

- **Le temps du « jeu libre »**

L'adulte propose à l'enfant différents espaces de jeu qu'il a pensés et aménagés pour lui. L'enfant peut les explorer, et y trouver à sa hauteur les jouets dont il a besoin. Cette activité est rythmée au gré de son envie et de sa capacité à investir l'espace. Les petites expériences menées par l'enfant pendant le temps de jeu libre vont l'aider à se structurer et à assimiler le réel.

- **L'activité dite « dirigée »**

Les activités dirigées sont des activités prévues et organisées par l'adulte, qui doivent correspondre aux besoins et envies des enfants en fonction de leur âge et de leurs compétences. Cette fois-ci, c'est vraiment l'adulte qui aménage l'espace et prévoit le matériel en amont, et qui prend en charge le jeu, le coordonne et le dirige.

2.4.2. La lecture

Nous avons au sein de la structure un coin bibliothèque, des livres dans les salles de vie et des temps dédiés au partage d'histoires. La lecture est une activité importante dans la vie de l'enfant.

C'est une activité que l'on peut débiter à tout âge, à partir du moment où l'adulte qui accompagne l'enfant se sent prêt à partager ce moment avec un bébé. Le meilleur livre pour le tout petit est celui que l'on a envie de partager.

Beaucoup d'émotions et de sensations transitent à travers les histoires. Cela permet à l'enfant de développer son imaginaire, revivre les émotions vécues et même de se faire peur. Par le biais de l'histoire, l'enfant peut également se projeter dans l'avenir et appréhender les situations qu'il pourra vivre dans le futur. (École, fête de Noël, ...)

On peut distinguer deux façons de découvrir les livres :

- Les livres à disposition :

L'enfant peut seul regarder un livre, le découvrir, aller d'avant en arrière, le regarder à l'envers. Il a besoin de tenir le livre, le toucher, parfois même le « goûter ».

- Les livres que l'adulte raconte :

L'adulte raconte un ou plusieurs livres, il choisit les histoires et les partage avec les enfants, selon son vécu, ses ressentis.

Un livre bien lu est d'abord un livre que le lecteur apprécie.

Les enfants aiment qu'on relise plusieurs fois les mêmes livres. Ils ont besoin de cette répétition, cela les rassure.

Une bénévole de l'association « Lire et Faire lire » vient une fois par semaine lire des livres aux enfants.

2.4.3. La passerelle avec l'école maternelle

Les enfants se questionnent beaucoup sur le passage à l'école, car on leur en parle souvent mais ils ne savent pas forcément ce qu'il y a derrière ce mot.

A partir d'avril, nous proposons une passerelle pour les enfants qui seront scolarisés à l'école « Le Petit Prince » de Saint Memmie.

Lors de quelques venues, ils découvrent ce qu'« est » l'école, avant d'y entrer définitivement. Ils prennent connaissance des lieux, des personnes et des activités. Cela permet de canaliser l'appréhension de tous (parents et enfants).

A la rentrée, certains enfants sont ainsi plus rassurés et s'adaptent plus rapidement à ce nouvel environnement.

Conclusion :

Depuis septembre 2017, l'ensemble de l'équipe a débuté une analyse de l'ensemble de ses pratiques avec comme fil conducteur « la bienveillance » vis-à-vis de l'enfant, des parents et au sein même de l'équipe pédagogique.

Dans le cadre de notre travail, ce thème induit une recherche d'amélioration de la qualité des services et de l'accompagnement que nous vous proposons à vous et vos enfants.

La BIENVEILLANCE, ça nous fait penser à...



Et vous ?...